

FONDATION



**DU
PATRIMOINE**

Sommaire :

- Présentation de la Fondation
- Les outils : la collecte de dons et le label
- Les programmes de la Fondation du Patrimoine



1 — **Présentation de la Fondation du patrimoine**

La Fondation du Patrimoine

- Fondation privée reconnue d'utilité publique, créée en 1996.

Nos missions : promouvoir la **sauvegarde** et la **mise en valeur** du patrimoine, surtout non protégé par l'État.

- Aide aux collectivités et associations à développer le **mécénat populaire** par le biais de **collectes de dons**, en mettant nos outils et notre savoir-faire à la disposition des communes.
- Faire candidater nos projets locaux au niveau national afin d'obtenir des **financements complémentaires**.
- Attribuer le **label de la Fondation du patrimoine**, lorsque l'édifice présente un **caractère remarquable**, afin de faire bénéficier aux propriétaires d'une **déduction fiscale**.

A decorative border on the left side of the slide, featuring a repeating pattern of white-outlined squares and diamonds on a red background. Each square contains a smaller square with a semi-circle inside, and the diamonds are formed by the negative space between the squares.

2

Les outils : la collecte de dons et le label

La collecte de dons

Biens concernés

- Patrimoine immobilier, mobilier ou naturel
- Milieu rural ou urbain
- Protégés ou non par l'État au titre des Monuments Historiques



Priorité au patrimoine rural non protégé

Avantages

- Déductions d'impôt (Impôt sur le Revenu, impôt sur la Fortune Immobilière, impôt sur les Sociétés)
- Contreparties (matérielles, immatérielles)

La collecte de dons

Mode d'action privilégié de la Fondation du patrimoine pour aider les **partenaires publics** à financer leurs **projets**

Dispositif

- Appel aux dons
- Partenariats publics
- Financements nationaux
- Successions en déshérence
- Mission Bern

Clés de réussite

- Fort engagement du porteur de projet
- Communication efficace
- Animation autour du projet

L'ancienne grange dîmière de Mommenheim (67)

La grange principale est très ancienne, en partie du **XVII^{ème} siècle**. Après avoir servi de **lieu de stockage de la dîme**, elle a été la propriété d'une famille d'agriculteurs jusqu'à l'arrêt de l'exploitation précédant le rachat du domaine par la commune en 2009.



L'ancienne grange dîmière de Mommenheim (67)

La grange restaurée, ouverte à tous, apportera vie, beauté et chaleur au cœur du village. **Lieu de promenade, havre de paix** hors du temps, elle pourra accueillir des **spectacles, le marché local, des animations, des expositions, les fêtes d'école ou associatives**. Elle enrichira la vie du village de façon authentique, culturelle et dynamique.



Synagogue de Schirmeck



Il était une fois dans un petit village Alsacien situé à l'est de la France dans la vallée de la Bruche pendant la deuxième guerre mondiale, une synagogue construite sous la période Allemande.

Les Nazis ont envahi Schirmeck, un jeune adolescent catholique Ernest Bohn ayant connaissance de l'importance de la Torah pour la communauté juive, entra dans la synagogue au péril de sa vie et subtilisa la Torah et la cacha dans sa maison jusqu'à la fin de la guerre.

En janvier 1945, les soldats Américains entrent à Schirmeck, l'aumônier militaire est juif, il s'appelle Isaac Rouche, Ernest décide de remettre la Torah à l'aumônier américain. La Torah quitte Schirmeck et reviens après le 4 septembre 2022.

Musée de l'automobile : Bugatti Royale



La Bugatti Royale Esders est l'un des chefs d'oeuvre de Bugatti et du Musée national de l'Automobile à Mulhouse. La voiture présentée au musée est le fruit d'une reconstitution voulue par Fritz Schlumpf, qui avait racheté des pièces détachées à l'usine Bugatti dans les années 1960, certaines pièces de la voiture viennent donc d'autorails et d'autres modèles de Bugatti Royale.



Le lavoir de Morsbronn-les-Bains



La commune de Morsbronn-les-Bains fait partie du Parc naturel régional de Vosges du Nord et est classée **Station Thermale** depuis 1929, labellisé Station verte depuis 2017.

Le bâtiment présente une dégradation importante et des travaux de consolidation sont nécessaires pour **assurer sa préservation**. L'érosion de la berge provoque un glissement progressif des dalles de grès vers le cours d'eau et un basculement de l'ensemble de la structure.

Chapelle Saint-Jean-Baptiste d'Ueberstrass (68)

La chapelle originelle d'Ueberstrass a été construite au **XVème siècle** dans un **style gothique tardif**.



Chapelle Saint-Jean Baptiste d'Ueberstrass (68)

Désaffectée depuis la construction de la nouvelle église en 1930, la chapelle est **fermée au public** par suite **des dégradations** qu'elle a subi. Ce projet a permis de **rénover les murs intérieurs**, de **restaurer les bancs** et **la porte en bois**. Le chantier a été mené par des **volontaires locaux et internationaux**, sous la conduite d'une artisane confirmée, qui a pu leur transmettre les savoir-faire traditionnels.



Le label

Dispositif inscrit dans le code du patrimoine et destiné aux **propriétaires privés**

➤ Attribué pour une durée de **3 ans**

Le label permet à son détenteur :

- d'obtenir une aide de la Fondation représentant **au moins 2%** du montant des travaux ;
- de **déduire 50 à 100 % des travaux** d'entretien et de réparation de son revenu global imposable;
- de faire appel à la **générosité publique**.
- permet de rénover **qualitativement** des biens.



Altkirch

Le label : les conditions d'octroi

Le bien

- biens immeubles bâti ou non-bâti ;
- situé dans une commune de moins de 20 000 habitants ou dans un Site Patrimonial Remarquable (SPR) ou non-habitable et caractéristique du patrimoine rural ;
- non protégé au titre des monuments historiques ;
- visible depuis la voie publique ou rendu accessible au public ;
- intéressant patrimoniallement.

Le propriétaire

- Le propriétaire doit être une personne de droit privé ;
- Obligation de conserver le bien pendant 15 ans à partir de la date d'acquisition.

Les travaux

- Les travaux ne doivent pas avoir commencé avant l'octroi du label ;
- Le programme de travaux doit recevoir l'avis favorable de l'ABF.

Le label : les travaux éligibles

- Charpente
- Couverture
- Zinguerie
- Maçonnerie
- Enduit
- Encadrements pierres et briques
- Menuiseries extérieures
- Huisseries
- Honoraires de maîtrise d'œuvre, gage de qualité

Sous réserve de l'avis favorable
de l'Architecte des Bâtiments
de France

Avant travaux >



Menchhoÿen (67)



< Après travaux

Le label

Reconstitution d'une maison à colombages du XVIIe siècle à Scherwiller



Photo ancienne de la maison

Le projet :

Reconstituer l'étage de la maison ancienne en colombages à partir des murs existants et de la **photo ancienne**.

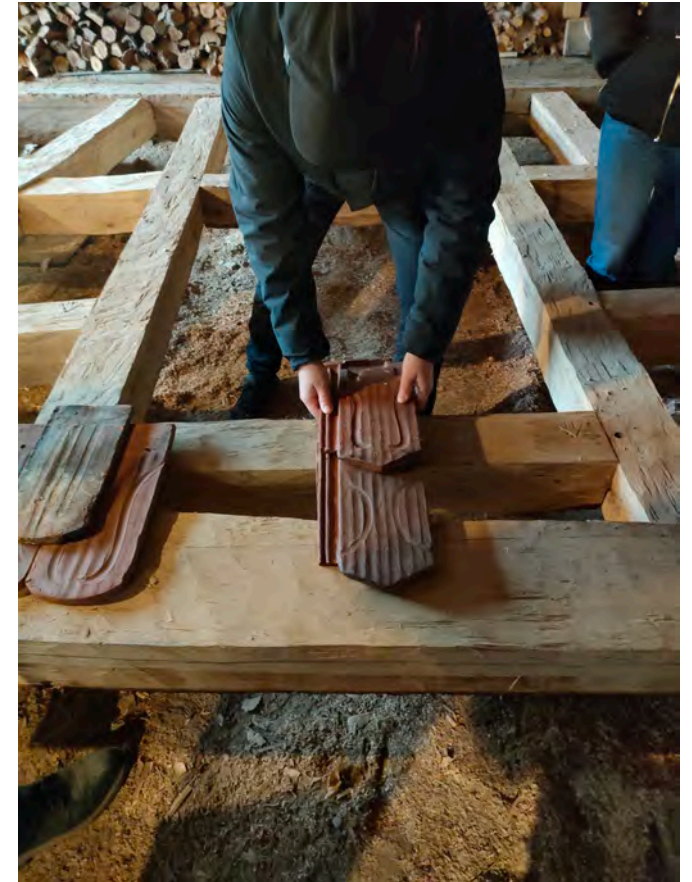


Aujourd'hui il ne reste que la cave semi-enterrée

Le label

Reconstitution d'une maison à colombages du XVIIe siècle à Scherwiller

Travail avec les Compagnons du Devoir : **Reconstitution des poutres** de la façade à pans de bois et utilisation de **tuiles artisanales**.



A decorative border on the left side of the slide, featuring a repeating pattern of white geometric shapes (squares and diamonds) on a red background. Each shape contains a smaller, stylized white arch or 'D' shape.

3-

Programmes et dispositifs de la Fondation du Patrimoine

La Mission Patrimoine portée par Stéphane Bern

La Mission Patrimoine confiée à Stéphane Bern, **déployée par la Fondation du patrimoine** et soutenue par le ministère de la Culture et FDJ, contribue à la sauvegarde du patrimoine français dans toute sa diversité.

Le rôle de la Fondation du Patrimoine:

- Apporter son **soutien** dans **l'identification des monuments en périls**
- Aider à la recherche de **solutions de financement**

Outils:

- Loto du patrimoine
- Jeux de grattage



avec



Mission Patrimoine portée par Stéphane Bern

Les lauréats départementaux 2024



L'Aigle de Fernet-Branca à Saint-Louis (68)



Le Mont Sainte-Odile à Ottrott (67)

Programme « Patrimoine naturel et biodiversité »

Rendre la France plus belle et plus durable

Depuis sa création, la Fondation du patrimoine a vocation à préserver et valoriser le patrimoine naturel et la biodiversité. Notre cadre de vie est un tout qu'il faut préserver : **bâtiments, paysages, faune, flore et milieux naturels.**

À travers ce programme, la Fondation du patrimoine finance des projets selon **2 axes** :

1. Projets de restauration, de sauvegarde ou de valorisation d'**espaces naturels**
2. Projets d'**éco-restauration** du patrimoine bâti

Maîtres d'ouvrage concernés : publics, associatifs ou privés avec obligation réelle environnementale (ORE).

➤ **Dotation annuelle de 1,5 million d'euros répartie sur 2 jurys**

Programme « Patrimoine naturel et biodiversité »

Critères d'éligibilité

Espaces naturels :

- **aménagés** (parcs, jardins, arboretum, sentiers, etc.)
- dans des **milieux naturels protégés** (PN, PNR, Natura 2000, ZNIEFF, Sites Classés, RN, RNR, ENS)
- dans des milieux naturels **non protégés**, mais ayant une importance particulière en matière de biodiversité (inscription dans un document d'urbanisme de planification ou d'urbanisme - SCoT, PLU, PLUi, études d'impact, SAGE, SDAGE, SRCE, etc.)

Eco-restauration : Bâti d'intérêt patrimonial, habitable ou non (maison, château, grange, pigeonnier, murets, lavoirs, etc.), protégé ou non. Travaux de restauration qui intègrent et documentent :

- Une amélioration de la **performance énergétique** du bâti, en utilisant des techniques respectueuses de l'environnement et de la santé : **matériaux biosourcés** ou géosourcés, issus de filières locales.

ET/OU

- Le **maintien de la biodiversité** au sein du bâti (espèces patrimoniales à enjeu).

Programme « Patrimoine naturel et biodiversité »

Renaturation des rives du Rhin

Subvention : 80 000 €





Programme « Patrimoine et tourisme local »

Mécénat d'Airbnb



Objectifs :

- encourager et apporter un **soutien financier** à des projets de restauration, de préservation ou de sauvetage d'édifices ou de biens d'intérêt patrimonial qui ont pour dessein de **favoriser et dynamiser le tourisme local**.
- « démontrer comment le **tourisme durable** peut contribuer à **renforcer l'attractivité** et la **vie économique** des territoires. » - **Nathan Blecharczyk, cofondateur et directeur de la stratégie d'Airbnb**

Programme « Patrimoine et Tourisme Local »

Ferme S'Weileschnieder à Engwiller (67)



Le bien est situé sur la **place centrale du village**.
Sa construction est estimée à 1719, ce qui en ferait la **plus ancienne maison du village** encore debout !



Résultats de l'année 2024

2,6 millions d'euros mobilisés en 2024 pour les projets alsaciens soit 30 % de plus qu'en 2023



En 2024 :

72

nouveaux
projets

1,2M€

collectés

+58%

collectés
par rapport
à 2023

36

chantiers
terminés

10

nouveaux
bénévoles en
Alsace

Merci à nos partenaires

COLLECTIVITÉS



INSTITUTIONS



COMMUNES



PRESSE



ASSOCIATIONS



MÉCÈNES NATIONAUX



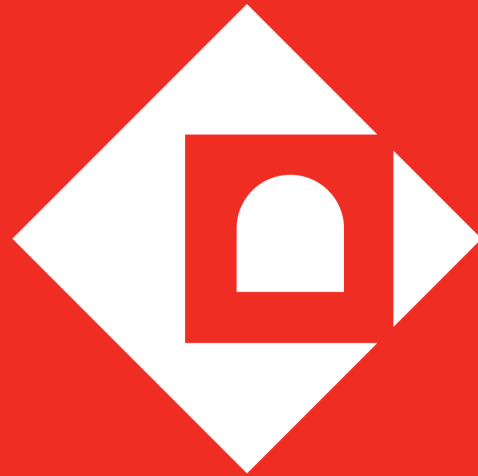
Les mécènes régionaux



Les cercles de mécènes



FONDATION



**DU
PATRIMOINE**